La montagne à vendre : chronique d’un territoire livré aux loisirs marchands

Un projet de tyroliennes dans les Hautes-Vosges est en voie d'être lancé à La Bresse, porté par la société Labellemontagne. deux fois quatre câbles de tyrolienne d’une longueur de 1500 mètres viendront barrer le paysage, nécessitant la construction de 3 « gares », à proximité immédiate de sites Natura 2000, de réserves naturelles et à quelques kilomètres à peine des zones de lâcher du Grand tétras, dans un secteur reconnu comme **corridor écologique majeur**. Et cela sans consultation publique, sans demande de dérogation espèces protégées et sans qu’une évaluation environnementale n’ait été examinée par les commissions ad hoc. Pourtant, le 15 juin 2025, le Préfet de Région reconnaissant la sensibilité exceptionnelle du site, publiait un arrêté demandant une évaluation environnementale. Un mois plus tard, le 15 juillet, le même Préfet revenait sur sa décision initiale, publiait un nouvel arrêté abrogeant le précédent et considérait qu’il n’y avait plus besoin d’évaluation environnementale. Pourtant, plus de 40 espèces protégées ont été recensées dans ce secteur.

Ce n’est pas un simple aménagement de loisir de plus. C'est un **symbole**, et même un aveu. Un aveu brutal : pour les institutions et les responsables politiques, le massif des Vosges n’est plus un territoire vivant à préserver, mais une **surface à équiper**, un décor à rentabiliser, un **immense parc d’attractions** voué au culte des loisirs standardisés et à celui, non moins destructeur, de la marchandise.

Cette décision n’est pas une erreur involontaire. Elle est **cohérente** avec une ligne politique constante : celle qui sacrifie les milieux naturels aux équipements de loisirs artificiels, qui maquille des choix industriels sous le vernis du “développement local”, et qui réduit la montagne à un produit d’appel.

Le grand mensonge de la « compatibilité »

Nous l’avions dit. Nous l’avions écrit. Nous l’avions maintes fois expliqué, à celles et ceux qui pensaient que le projet de réintroduction du Grand tétras allait freiner les velléités d’aménagements lourds, qu’il ouvrirait la voie à une restauration, même modeste, des habitats, nous répondions ceci : **vous aurez tout à la fois l’échec du projet de réintroduction et la poursuite, voire l’aggravation, de la politique d’équipements de loisirs.**

Les faits nous donnent tristement raison.

Comment prétendre sauver une espèce dont les experts eux-mêmes reconnaissent que les **collisions avec les câbles** constituent une cause majeure de mortalité, tout en autorisant l’installation de nouveaux câbles aériens qui viennent hypothéquer encore plus les possibilités de déplacement de celle-ci ?
Cette question ne concerne d’ailleurs pas le seul Grand Tétras. Les lignes aériennes, câbles porteurs et haubans représentent un **facteur de mortalité avéré pour de nombreuses espèces d’oiseaux**, en particulier dans les secteurs de crêtes, de cols et de vallées encaissées, zones de passage privilégiées

pour l’avifaune locale et migratrice. Les espèces à vol lourd, à manœuvrabilité réduite ou évoluant à basse altitude sont tout particulièrement exposées.

En multipliant ces obstacles linéaires dans des espaces déjà fragmentés, on accroît mécaniquement les risques de collision, on perturbe les déplacements quotidiens, et l’on fragilise un peu plus des populations d’oiseaux dont beaucoup sont déjà protégées et en déclin.
Comment invoquer la science pour justifier des captures de tétras en Scandinavie à grands frais, tout en méprisant cette même science lorsqu’elle devient gênante pour un projet d’équipement de loisirs artificiels ?

Cette contradiction n’est pas un accident : c’est une méthode.

À cette incohérence politique et écologique s’ajoute désormais une absurdité budgétaire.
Alors même que les atteintes aux habitats se multiplient dans le massif, le Parc naturel régional se prépare, dès ce printemps, à **une nouvelle expédition en Norvège**, destinée à tenter la capture de **40 à 50 grands tétras**, pour un **coût très élevé**, supporté par des financements publics.

Comment ne pas voir l’impasse ? D’un côté, des sommes considérables engagées pour aller prélever des oiseaux à des milliers de kilomètres ; de l’autre, l’autorisation d’installer de nouveaux câbles aériens dans leurs zones de déplacement, pourtant identifiées comme dangereuses par les experts eux-mêmes. Et toujours aucune mesure d’accompagnement digne de ce nom en faveur de la biodiversité. Encore un projet qui s’inscrit totalement en opposition avec la feuille de route 2024-2027 réaffirmant l’engagement de l’État dans la stratégie régionale biodiversité 2020-2027 (SRB), pilotée par le Conseil Régional Grand Est. **L’Europe appréciera…**

Cette politique schizophrène traduit une logique désormais assumée : **réparer artificiellement, à grand renfort d’argent public, ce que l’on continue à détruire sur le terrain**, au nom d’une politique d’aménagement de loisirs marchands jamais remise en cause.

À cette logique s’ajoute une question centrale, soigneusement évitée dans le débat public : **celle du financement**.

Tout laisse à penser que ce projet de tyroliennes sera, comme les équipements touristiques récents portés par le même opérateur, **largement subventionné par de l’argent public**.

Les précédents récents sont connus : la luge d’été du col de la Schlucht a récemment bénéficié de **subventions de la Région à hauteur de 300 000 €**, de subventions du département des Vosges et de collectivités publiques. D’autres équipements touristiques réalisés par Labellemontagne ont également été accompagnés par des financements publics substantiels.

Autrement dit, ce sont les contribuables qui financent, directement ou indirectement, des infrastructures privées de loisirs intensifs, pendant que l’on explique que la protection du vivant coûterait trop cher ou serait incompatible avec le développement économique.

Une montagne sous tutelle économique

Ce dossier révèle autre chose, plus profond encore :
la **mise sous tutelle du massif vosgien par une vision exclusivement marchande**, où chaque crête devient un support, chaque vallée un flux, chaque silence un manque à combler.

Dans cette logique, le tétras n’est plus un être vivant à protéger, mais un **alibi écologique**.
Les études environnementales deviennent optionnelles.
Les procédures sont contournées.
Les décisions sont prises loin du regard des habitants.

Le message est limpide : la biodiversité doit s’adapter aux projets d’équipements , jamais l’inverse.

Nous refusons cette fatalité

Nous refusons que la montagne soit réduite à un terrain de jeu sous perfusion d’équipements toujours plus intrusifs.
Nous refusons que l’on oppose artificiellement écologie et économie pour justifier l’irréversible.
Nous refusons que l’on demande aux citoyens de croire à la protection du vivant pendant qu’on installe, câble après câble, les infrastructures qui le condamnent.

Ce projet de tyroliennes n’est pas seulement contestable. Il est **révélateur**.
Et à ce titre, il appelle une réponse claire, collective et déterminée.

La montagne n’est pas un parc d’attractions.
Elle est un bien commun.

Le 09 février 2026

SOS Massif des Vosges, Oiseaux Nature, Vosges Nature environnement, Avenir et Patrimoine 88, Paysage Nature et Patrimoine de la Montagne Vosgienne, Lorraine Association Nature (LOANA), Association de Secours et de Placement des Animaux Vosges (ASPA Vosges), Biodiversit’Haies 88.